

Repentigny, lundi le 24 février 2003

BAPE, A/S Mme Ginette Giasson

Sujet : Mémoire pour l'opposition au projet d'agrandissement du dépotoir de Lachenaie

Bonjour,

C'est le regard posé sur notre enfant âgé de quelques mois seulement et à l'esprit le grand nombre d'enfants qui formeront la société de demain à qui nous avons enseigné et à qui nous enseignerons que nous vous écrivons cette lettre. Nous n'arrivons pas à concevoir qu'un gouvernement quel qu'il soit, se devant de respecter sa population, puisse songer à autoriser une compagnie à ternir, assombrir et de rendre nauséabond non seulement notre avenir, mais également celui de nos enfants.

Il ne suffit que d'un peu de cervelle pour réaliser que ce site énorme d'immondices engendre dans un temps prochain la pollution de l'air (maladies respiratoires, allergies, odeurs malodorantes,...), la pollution du sol (contamination), et par le fait même la pollution de l'eau. De plus, la vie animale est déjà affectée par le site actuel, nous risquons de voir le phénomène s'amplifier tout en augmentant les risques de contamination de la population avoisinante.

À une époque où le recyclage fait partie de la vie courante, où l'on interdit l'épandage de pesticides et que tous les efforts collectifs se font en ce sens, quand un grand nombre de citoyens ont dit non à un tel projet dans une masse d'autres villes (ex. Ontario), qu'un hôpital se construit à quelques pas de ce trou noir, qu'une masse de familles (pères, mères et enfants) vivent à proximité, nous n'arrivons pas à saisir comment on pourrait autoriser une compagnie à s'enrichir en acceptant les déchets d'une partie du Canada et même des États-Unis au détriment de la qualité de vie et de la santé de la population. Nous n'avons pas autorisé l'établissement d'un « *entonnoir à merde* » sur notre territoire !

Pensons à l'avenir des populations à venir !

Sébastien De La Roche et Annie Trépanier

